



Le 22 avril 2022

BULLETIN

Nous vous communiquons les informations pour la période à venir (du 25 avril au 5 juillet 2022)

Réinscription pour septembre 2022

Les réinscriptions pour la rentrée 2022 se font automatiquement. Si vos enfants doivent changer d'établissement, merci de le signaler rapidement.

Les inscriptions (enfants nés en 2019 pour une entrée en Petite Section, enfants qui changeraient d'établissement suite à un déménagement ou une mutation professionnelle...) sont ouvertes. Je suis à la disposition des familles qui souhaitent visiter l'école et découvrir nos projets.

Equipe pédagogique

Pour cette période, Yuna BOTINEAU (Etudiante en Master 2 MEEF) sera présente en classe de CE2 du jeudi 16 juin au vendredi 1^{er} juillet 2022.

Comité de pilotage LABEL ECO-Ecole

A la rentrée scolaire prochaine 2022-2023, nous nous lançons un défi : la labellisation de notre école avec le label ECO-ECOLE.

L'équipe enseignante a défini les contours du projet, résumé sous le titre :
"LE GASPILLAGE, C'EST D'UN AUTRE AGE !"

Nous allons réunir plusieurs acteurs dont vous pourrez faire partie.

Les élèves de primaire sont au courant de la démarche car Dylan (en service civique dans notre école) a présenté le projet dans leurs classes.

Parents et enfants vous êtes attendus le **mardi 26 avril à 18h** à l'école : soyez les bienvenus pour s'engager ensemble !

Projets des classes pour la période à venir :

• Nous allons poursuivre le travail autour de la protection de notre planète en continuant à explorer avec les enfants le thème de l'alimentation.

Ecole Privée Sainte-Marie de l'Océan
4 rue Alphonse Daudet 44420 La Turballe

☎ 02 40 23 30 07

ecole.saintemarielocean@gmail.com



- Les élèves du CP au CM2 ont réfléchi à des menus selon un « cahier des charges » communiqué par François LALANDE, le chef cuisinier du restaurant d'enfants. François viendra dans chaque classe le mardi 3 mai pour valider (ou pas !) les menus et faire un travail d'information auprès des enfants. Le menu des CE2 sera servi le mardi 17 mai, celui des CP/CE1 le vendredi 10 juin et celui des CM1/CM2 le vendredi 17 juin !
- Les élèves de cycle 2 vont partir à la découverte de l'estran avec Maryline HEINRY du CPIE Loire Océane. Retenez les dates : matinée du jeudi 28 avril pour les CE2 et matinée du vendredi 29 avril pour les CP-CE1.
- Les élèves de cycle 1 (classes de Paméla et Sylvie) vont se rendre au restaurant d'enfants le mardi 10 mai pour déguster un petit-déjeuner préparé par François et son équipe.
- Les CP/CE1/CE2 vont vivre une demi-journée à Terre de Sel à Guérande le jeudi 2 juin (après-midi). Thème retenu : « Les chemins du goût »

• La classe de Paméla passera la matinée du 3 mai à l'Ile aux Pirates à La Turballe, jeux et pique-nique seront au programme ! Merci aux parents de Lylian pour cet accueil !



• La classe de CM1/CM2 se consacre quant à elle au projet NORMANDIE. Ils partiront du lundi 30 mai au vendredi 3 juin. Voici leur programme définitif :

PROGRAMME	LUNDI 30/05/22	MARDI 31/05/22	MERCREDI 1/06/22	JEUDI 2/06/22	VENDREDI 3/06/22
PETIT DEJEUNER	4 Petits-déjeuners à l'hébergement				
MATIN	06h30 Rassemblement du groupe devant l'École 07h00 Départ en direction d'Arromanches <u>ARROMANCHES</u> 11h30 Découverte libre des vestiges du port d'Arromanches à la charge du groupe	Découverte libre du cimetière allemand de La Cambé <u>UTAH BEACH</u> 11h00 Visite guidée (45 min) du musée du débarquement Utah Beach de Ste Marie du Mont Découverte libre d'Utah Beach	<u>QUINEVILLE</u> 10h00 Visite libre du World War II Museum (mémorial de Quineville)	<u>BAYEUX</u> Visite libre de la ville 11h00 Visite libre de la tapisserie Temps libre shopping	Départ du centre Trajet en direction du Mont St Michel Visite libre du Mont St Michel à la charge du groupe 11h00 Visite libre de l'Abbaye du Mont St Michel
DEJEUNER	4 Paniers-repas fournis par le centre				
APRES MIDI	14h00 16h00 Visite guidée 2h00 Tour panoramique d'Arromanches + visite guidée des Batteries de Longues sur Mer 16h30 17h30 Découverte libre du cimetière de Colleville - arrêt à la Pointe du Hoc Vers 18h30 Arrivée au centre d'accueil	<u>STEMERE L EGLISE</u> Visite libre du village 14h30 16h30 Visite libre du musée Airbone	14h30 Visite guidée d'une ferme pédagogique avec approche des animaux et découverte des produits locaux	<u>ASNELLES</u> 16h30 18h30 Initiation au char à voile avec moniteurs diplômés 1 char pour 2 élèves	16h00 Départ en direction de votre ville Arrivée à l'école vers 19h00
DINER	4 dîners au centre d'accueil				
SOIREE ET NUIT	4 nuits au centre d'accueil UNCMT UNCMT - La Bambinière Adresse : 17 Rue de la Rivière, 14114 Ver-sur-Mer Téléphone : 02 31 22 20 09				



Bibliothèque

Toutes les classes de l'école se rendront à la bibliothèque de La Turballe durant la période.

Les élèves de CM vont rencontrer une conteuse le 29 avril.

Lire et Faire Lire

Deux personnes de l'association Lire et Faire Lire seront présentes à l'école tous les mardis après-midi. Elles interviendront auprès de petits groupes de CE2 et de CM.

Dates à retenir (sous réserve de modifications)

- **Course solidaire** pour récolter des dons pour l'association LEAF (Leucémie Espoir Atlantique Famille) le samedi 21 mai 2022 (matin). Les explications sont dans les cahiers de liaison, ainsi que le bulletin de parrainage.

Nous sommes dans la continuité de ce qui a été vécu le lundi 4 avril à l'école :

SOLIDARITÉ. 2091 € récoltés grâce aux fèves dessinées par les enfants

Le lundi 4 avril, dans les locaux de l'école Sainte-Marie de l'Océan, les deux boulangeries Les Artisans du Pain de La Turballe, ont remis à Françoise Coste, la co-présidente de l'association AOPA (Association Onco Plein Air), un chèque de 2091 €.

En juin 2021, les enseignantes avaient demandé aux enfants de faire des dessins d'animaux. Huit avaient alors été sélectionnés, pour être reproduits sur des fèves. Ces dernières, fabriquées en décembre dernier, ont ensuite été cachées dans les galettes des Rois des deux boulangeries des Artisans du Pain, en janvier.

Des fèves pour soutenir les enfants malades

« Avec ces fèves dessinées par les enfants de l'école, Isabelle Delestre et Céline Serrain, ont mis en place une action solidaire. À chaque fois qu'un client a acheté une galette des rois dans l'une des 2 boulangeries, 1 € a été mis de côté pour faire une remise de don à l'association AOPA », explique Rachel Muraccini, la directrice de l'école. « Nous avons été très touchés par



Céline Serrain et Isabelle Delestre, des boulangeries Les artisans du pain, ont remis un chèque de 2091 €, à Françoise Coste, co-présidente de l'AOPA.

cette initiative, car nous nous sentons vraiment concernés à l'école. Jade, élève en grande section, se bat depuis un an contre sa leucémie. C'est une vraie guerrière, elle va mieux et recommence à revenir à l'école. Un autre enfant de notre école, Noam, s'est également battu contre cette maladie quand il était bébé ».

L'AOPA est une association qui soutient les familles et les enfants touchés par la leucémie. Elle propose des voyages et des sorties aux enfants malades et aux enfants guéris ainsi

que l'opération toutes pompes dehors.

Une course solidaire

Le papa du jeune Ruben, aujourd'hui scolarisé à Guérande, mais qui habitait La Turballe et se bat lui aussi contre la leucémie, était également présent lors de la remise du don. Deux associations agissent et viennent en aide aux enfants et à leur famille à l'hôpital de Nantes. L'AOPA et LEAF (Leucémie Espoir Atlantique Famille). Rachel Muraccini en a profité pour annoncer une course solidaire en soutien pour LEAF, samedi 21 mai.



Mardi 24 mai (9h45)

Célébration à MARIE, pour tous les enfants de l'école.

- Classe NORMANDIE pour les CM1-CM2 : du 30 mai au 3 juin 2022
- Voile pour les CM1-CM2 : 20, 21, 23, 27 et 28 juin (journées financées par la Mairie de La Turballe).
- **KERMESSE : vendredi 1^{er} juillet 2022** Attention changement de date !!!
- Les journées des 4 et 5 juillet seront « particulières » pour fêter la fin de l'année scolaire : le programme est en cours d'élaboration !
- Grandes vacances : mardi 5 juillet, après la classe.

APEL - Actions à venir

L'APEL organise un **vide-grenier** le 1er mai :

Dimanche 1er Mai
de 9h à 17h.

Parking Super U
La Turballe

VIDE GRENIER

Organisé par l'APEL de Sainte-Marie de l'Océan
Entrée gratuite ; Restauration sur place
Infos exposants:
emplacement 4,4 m x 4,80 m (2 places de parking) 14€.
Renseignements et réservations sur
apel.saintemarieocean@gmail.com ou
auprès d'Elodie au 06.45.30.90.70

Les bulletins d'inscription ont été distribués aux aînés. N'hésitez pas à me solliciter si vous souhaitez obtenir des bulletins supplémentaires.

Vous avez également été destinataires d'un courrier des bénévoles de l'APEL qui sollicitent l'aide précieuse de tous les volontaires pour l'organisation de cet événement... Chacun peut donner un peu de son temps, n'hésitez pas à vous manifester !

Merci aux membres de l'APPEL pour l'organisation de cette manifestation dont les bénéfices permettront le financement de jeux de cour ou de sorties scolaires.



Matinée travaux le samedi 14 mai : venez nombreux pour le bien-être de vos enfants !!! Au programme : entretien espaces verts, petit bricolage, balayage, rangement, tours à la déchetterie...

Toutes les bonnes volontés sont acceptées, inutile d'être un(e) expert(e)... il y aura des missions accessibles à tous/toutes.

Le bulletin d'information est un outil de communication à destination des membres de la communauté éducative de l'école (parents d'élèves, membres d'associations, personnels de l'école) Il permet d'informer chacun de la vie de l'école, les projets, les animations de l'APEL et/ou de l'OGEC, les demandes d'aide... Il est envoyé sur les adresses électroniques que vous m'avez communiquées lors de l'inscription de votre enfant. Je vous invite fortement à en prendre connaissance dans son intégralité.

Attention : ce bulletin ne se substitue pas au cahier de liaison de votre enfant qui peut également contenir des informations importantes (documents à retourner signés notamment) et qui doit être consulté le plus souvent possible (chaque soir idéalement).

Bonne lecture !

Rachel MURACCINI, Chef d'Etablissement

